

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1576 3 août 2010

SOMMAIRE

Atrio S.à r.l	Immobilière Marinpat S.A 7	5622
Banque Degroof Luxembourg S.A 75621	Immobilière Marinpat S.A 7	5622
BHR Luxembourg S.à r.l	Immobilière Number One s.à r.l	5622
Big Eagle (Lux) S.à r.l	Immo-Sûre Sàrl7	563 4
Boston Mere Property Holdings S.A 75605	Inbro Holding S.A	5646
Boston Mere Property Holdings S.A 75621	Inbro Holding S.A	560 3
Carrington Fund S.A., SICAV-SIF 75648	Institut Epil'Ongles S.à r.l	560 3
ColCrystal S.à r.l	IPEF III Holdings No 9 S.A	560 3
ColOG S.à r.l	IRB S.à r.l	560 3
Compartin 75633	Kavaro Invest S.à r.l	5646
DF Real Estate S.A	Keyness Holding S.A	562 3
Elettra Holdings S.à r.l	Keyness Holding S.A	5622
E.M.F. S.à r.l. Restaurant Caravela 75634	Koeniginstrasse 2 S.A	5636
Empyreum S.à r.l	L.Q.H. S.A	562 3
Encore Plus LuxCo Boétie I S.à r.l 75621	Lub-Sol S.à r.l	5648
Encore Plus Lux Co Metzanine II S.à r.l.	Luxembourg Tobacco Company S.A 7	562 3
75621	Lux Signalisation S.àr.l	562 3
Ermolli Investment S.A	Media Lario International S.A	5648
Euro - Auto S.à.r.l	Media Lario International S.A	5648
Euroinvest (Poland 2) Sàrl	Patri Participations	5635
European Optical Manufacturing Holding	Peinture Schwarz S.à r.l	5635
Sàrl	Rawholding S.A	5646
European Seafood 2 S.à r.l	Rosscarbey S.à r.l	
Faarwendokter Marc Theisen s.àr.l 75621	Rosscarbey S.à r.l	5605
Fego S.A	Rosscarbey S.à r.l	5646
Fides Europe S. à r.l	Rover International S.A	560 4
Fiduciaire FIBETRUST	Stefano S.A	560 4
FinnAust Mining S.à r.l	Tomasa Investments S.à r.l	5602
Fortec s.à r.l	TPG Pisces S.à r.l	
Gapy International Holding S.A 75634	UHY Fibetrust S.àr.l	
GSQP (Lux) S.àr.l	VDT Luxembourg S.à r.l	
Humboldt Multi Invest Management Com-	Vintage CW S.à r.l	
pany \$ à r l 75605	3	



Tomasa Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 132.428.

EXTRAIT

Conformément à un contrat de cession de parts sociales en date du 28 mai 2010, les 125.000 (cent vingt-cinq mille) parts sociales de la Société ont été transférées par PARFISO S.A., une société anonyme constituée et régie selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 125.133, à Dag Lars CRAMER, né le 29 juillet 1962 à Stockholm, Suède, domicilié au 8 Well RD, NW3 1LH Londres, Royaume-Uni.

Depuis le 28 mai 2010, les 125.000 (cent vingt-cinq mille) parts sociales représentant 100% du capital social de la Société sont détenues par Dag Lars CRAMER.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 juin 2010.

Signature

Le Mandataire

Référence de publication: 2010073335/20.

(100085273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

BHR Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.830.762.000,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont. R.C.S. Luxembourg B 64.929.

EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui s'est tenue en date du 2 juin 2010 a décidé

- 1) de renouveler le mandat des gérants en fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2011, de sorte que le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:
 - Monsieur Pit Reckinger, demeurant 2, place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg
 - Monsieur Joerg Schmittem, demeurant 48, Am Obstgarten, D-54317 Osburg
 - Monsieur Robert J. Chitty, demeurant 2724, Lockerly Lane, USA-30097 Duluth GA
 - Monsieur Paul Bergé, demeurant 304 Zwanebloemlaan, NL-1087JT Amsterdam
- 2) de renouveler le mandat de Ernst & Young en tant que réviseurs d'entreprises jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2011.

Pour mention et aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BHR Luxembourg S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010073023/21.

(100085257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Atrio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle. R.C.S. Luxembourg B 51.442.

Extrait des résolutions prises par les associés en date du 8 juin 2010

Les associés acceptent la démission de Monsieur Patrick VAN CAUTER en tant que gérant avec effet au 1 ^{er} avril 2010. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations Luxembourg, le 15 juin 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010072045/12.

(100085279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.



TPG Pisces S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.851,60.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 138.448.

EXTRAIT

En date du 31 mai 2010, les associés de la Société ont accepté la démission de M. David Graig Reintjes et M. Gary Douglas Puckett en tant que gérants de classe A de la Société avec effet au 31 mai 2010 et ont décidé de nommer en tant que gérant de classe A de la Société avec effet au 31 mai 2010 et pour une durée indéterminée M. Clive Denis Bode, né le 3 juin 1943 à Birmingham, Royaume-Uni, demeurant professionnellement au 301 Commerce Street, Suite 3300, Fort Worth, Texas 76102, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2010.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010073337/18.

(100085267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Inbro Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6550 Berdorf, 4, Um Millewée.

R.C.S. Luxembourg B 99.758.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010073528/9.

(100085633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Institut Epil'Ongles S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 19, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 135.780.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010073533/9.

(100085841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

IPEF III Holdings No 9 S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 76.662.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010073537/9.

(100085670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

IRB S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5885 Hesperange, 359-363, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 136.647.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010073540/9.

(100085634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.



Stefano S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 371, rue de Belval. R.C.S. Luxembourg B 100.235.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 11 juin 2010

L'assemblée décide à l'unanimité de reconduire la nomination des Messieurs Marc BEI et Angelo TURCARELLI comme administrateurs-délégués de la société. Leur mandat se terminera lors de l'assemblée générale annuelle de 2011 statuant sur l'exercice 2010.

Esch-sur-Alzette, le 11 juin 2010.

Pour la société Un mandataire

Référence de publication: 2010073682/14.

(100085752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Elettra Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 101.908.

Extrait des Résolutions de l'Associé Unique de Elettra Holdings S.à.r.l. prises le 2 juin 2010

L'Associé Unique de Elettra Holdings S.à.r.l. (la "Société"), a décidé comme suit:

- de nommer Mr. Arnold Spruit, né le 13 Octobre 1971 à Londres, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 15 a rue Langheck, L- 5410 Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet au 2 Juin 2010, et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 08 Juin 2010.

Peter Diehl Gérant

Référence de publication: 2010074477/15.

(100085392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Rover International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 45.731.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2010073651/13.

(100086015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Rosscarbey S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 105.406.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Rosscarbey S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2010073637/12.

(100085781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.



European Seafood 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 114.325.

Les comptes annuels au 31 mars 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

European Seafood 2 S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2010073464/13.

(100085694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Rosscarbey S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 105.406.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Rosscarbey S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2010073638/12.

(100085844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Humboldt Multi Invest Management Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 125.585.

Monsieur Jürgen NIEMEIER a démissionné en tant qu'administrateur de Humboldt Multi Invest Management Company S.àr.l. en date du 28 avril 2010.

For Humboldt Multi Invest Company S. à r. I.

Société à responsabilité limitée

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2010074489/14.

(100085499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Boston Mere Property Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 100.225.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 25 mai 2010

- La cooptation de Monsieur Fabio GASPERONI, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg en remplacement de Monsieur Jean-François DETAILLE, démissionnaire, est ratifiée.

Luxembourg, le 25 mai 2010.

Pour copie conforme

BOSTON MERE PROPERTY HOLDINGS S.A.

I. SCHUL / F. LANNERS

Director / Director

Référence de publication: 2010074553/15.

(100085685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.



ColCrystal S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation, (anc. ColOG S.à r.l.).

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse. R.C.S. Luxembourg B 146.133.

L'an deux mil dix, le six mai,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de ColOG S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.133 (la Société). La Société a été constituée le 29 avril 2009 par acte du notaire soussigné, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, datée du 4 juin 2009, numéro 1108.

Ont comparu:

Colony Financial TRS L.L.C., une société à responsabilité limitée (limited liability company), constituée selon les lois de l'Etat du Delaware (USA), ayant son siége social au 2711 Centerville Road, Suite 400 DE-19808 Wilmington, (USA), enregistrée auprès du Delaware Division of Corporations sous le numéro 4725683,

ici représentée par Régis Galiotto, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 4 mai 2010.

C-VIII Crystal Holding, L.L.C., une société à responsabilité limitée (limited liability company), constituée selon les lois de l'Etat du Delaware (USA), ayant son siége social au 2711 Centerville Road, Suite 400 DE-19808 Wilmington, (USA), enregistrée auprès du Delaware Division of Corporations sous le numéro 4757092,

ici représentée par Régis Galiotto, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 4 mai 2010.

Colony Distressed Credit Fund, L.P., un limited partnership, constitué selon les lois de l'Etat du Delaware (USA), ayant son siège statutaire au 2711 Centerville Road, Suite 400, DE-19808 Wilmington (USA) et le centre d'administration principale au 2450 Broadway, 6 th Floor, CA-90404 Santa Monica (USA), enregistré auprès du Delaware Division of Corporations sous le numéro 4537687, représenté par son associé commandité (general partner), Colony Capital Credit, L.P., un limited partnership, constitué selon les lois de l'Etat du Delaware (USA) et enregistré auprès du Delaware Division of Corporations sous le numéro 4537685, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, DE-19808 Wilmington (USA) et son centre d'administration principale au 2450 Broadway, 6 th Floor, CA-90404 Santa Monica (USA), représenté par son associé commandité (general partner), Colony GP Credit L.L.C., une société à responsabilité limitée (limited liability company), constituée selon les lois de l'Etat du Delaware (USA), enregistrée auprès du Delaware Division of Corporations sous le numéro 4537683 et ayant son siège statutaire au 2711 Centerville Road, Suite 400, DE-19808 Wilmington (USA) et son centre d'administration principale au 2450 Broadway, 6 th Floor, CA-90404 Santa Monica (USA).

ici représentée par Régis Galiotto, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 4 mai 2010.

Cz2 Laguna II S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siége social au 2-4, Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représentée par Régis Galiotto, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en date du 6 mai 2010 (les Associés).

Les dites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- I. Que les Associés détiennent toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.
- II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:
- 1. Modification de la dénomination sociale de la Société en ColCrystal S.à r.l. et modification subséquente de l'article 1.2 des statuts de la Société (les Statuts).
- 2. Réduction de un Euro (EUR 1) à un millième d'Euro (EUR 0,001) la valeur nominale des parts sociales et de multiplier par mille (1.000) le nombre de parts sociales composant le capital social de la Société augmentant ainsi le nombre de parts sociales de douze mille six cents (12.600) à douze millions six cent mille (12.600.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un millième d'Euro (EUR 0,001) et modification subséquente de l'article 5.1 des Statuts.
- 3. Soumission de la Société à la loi luxembourgeoise datée du 22 mars 2004 relative à la titrisation, tel que modifiée ("Loi Titrisation") et de modifier l'objet de la Société, qui aura désormais la teneure suivante:

" 4. Objet.

1.1 L'objet de la Société est d'agir comme acquéreur et/ou émetteur dans le contexte d'une ou plusieurs opérations de titrisation régies par la Loi Titrisation.



- 1.2 La Société peut entrer dans toute transaction par laquelle elle acquiert ou assume, directement ou indirectement ou à travers une autre entité, des risques liés à des créances, d'autres avoirs ou dettes de tiers ou inhérentes à tout ou partie des activités exercées par des tiers. L'acquisition ou l'acceptation de ces risques par la Société sera financée par l'émission de titres par elle-même ou par une autre entité de titrisation dont la valeur ou le rendement dépendent des risques acquis ou acceptés par la Société.
 - 1.3 Nonobstant le caractère général de ce qui précède, la Société peut en particulier:
- a) souscrire à ou acquérir de toute manière appropriée toutes valeurs mobilières, prêts ou autres instruments financiers (dans le sens le plus large du terme) émis par des institutions ou organisations internationales, Etats souverains, sociétés publiques ou privées;
- b) vendre, transmettre, céder, nantir ou autrement disposer de ses actifs de la manière et pour une rémunération telle que le Gérant ou la personne nommée à cet effet approuvera de temps à autres;
- c) dans l'accomplissement de son objet, gérer, utiliser ou user de quelques façons que ce soit tous ses avoirs, valeurs mobilières ou autres instruments financiers, et fournir, dans les limites de l'article 61(3) de la Loi Titrisation, toutes sortes de garanties et de droits de gage, par voie d'hypothèque, nantissement, sureté ou par d'autres moyens sur tous les avoirs et droits détenus par la Société;
- d) dans le cadre de la gestion de ses biens, conclure des opérations de prêt ou d'échange de valeurs mobilières, et de mise en pension;
- e) conclure et exécuter des opérations sur instruments dérivés (incluant, sans être limitées, des swaps, des futures, des échanges, des produits dérivés et des options) et des transactions similaires;
- f) prêter ou lever des fonds, émettre des obligations ou toute autre forme de titres représentatifs d'une dette (y compris par voie d'intérêt de participation) ou de capital dont la valeur ou le rendement dépendent des risques acquis ou acceptés par la Société; et
- g) conclure des conventions de prêts comme emprunteur dans le cadre de la Loi Titrisation, en particulier dans le but d'obtenir le financement nécessaire pour acquérir ou accepter ces risques (c'est-à-dire avant l'émission de titres ou plus généralement, lorsque la Société agit comme véhicule d'acquisition), afin de se conformer à tout payement ou toute obligation qu'elle a par rapport à ses titres ou par rapport à tout contrat conclu dans le contexte de ses activités.
- 1.4 La Société peut prendre toute mesure pour protéger ses droits et faire toute opération quelconque qui soit directement ou indirectement liée à ou utile pour son objet social et qui peut promouvoir son accomplissement ou son développement."
 - 4. Divers.
 - III. Que les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de modifier la dénomination sociale de la Société en ColCrystal S.à r.l. et décident de modifier et par la présente modifient l'article

- 1.2. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:
- « 1.2. La Société aura pour dénomination "ColCrystal S.à r.l." (la "Société").»

Deuxième résolution

Les Associés décident de réduire de un Euro (EUR 1.-) à un millième d'Euro (EUR 0,001) la valeur nominale des parts sociales et de multiplier par mille (1.000) le nombre de parts sociales composant le capital social de la Société augmentant ainsi le nombre de parts sociales de douze mille six cents (12.600) à douze millions six cent mille (12.600.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un millième d'Euro (EUR 0,001).

En conséquence de la présente décision, les Associés décident de modifier le paragraphe 5.1. des Statuts qui sera dorénavant libellé comme suit:

- « **5.1.** Le capital souscrit est fixé à douze mille six cents Euros (EUR 12.600) représenté par douze millions six cent mille (12.600.000) parts sociales (ci-après dénommées les "Parts Sociales" ou, chacune, une "Part Sociale"). Chaque Part Sociale a une valeur nominale d'un millième d'Euro (EUR 0,001).
 - Le(s) détenteur(s) de Parts Sociales est/sont défini(s) ci-après comme le(s) "Associé(s)».

Troisième résolution

Les Associés décident de soumettre la Société à la loi luxembourgeoise datée du 22 mars 2004 relative à la titrisation, tel que modifiée ("Loi Titrisation") et de modifier l'objet de la Société, qui aura désormais la teneure suivante:

" 4 Objet

- 4.1 L'objet de la Société est d'agir comme acquéreur et/ou émetteur dans le contexte d'une ou plusieurs opérations de titrisation régies par la Loi Titrisation.
- 4.2 La Société peut entrer dans toute transaction par laquelle elle acquiert ou assume, directement ou indirectement ou à travers une autre entité, des risques liés à des créances, d'autres avoirs ou dettes de tiers ou inhérentes à tout ou



partie des activités exercées par des tiers. L'acquisition ou l'acceptation de ces risques par la Société sera financée par l'émission de titres par elle-même ou par une autre entité de titrisation dont la valeur ou le rendement dépendent des risques acquis ou acceptés par la Société.

- 4.3 Nonobstant le caractère général de ce qui précède, la Société peut en particulier:
- a) souscrire à ou acquérir de toute manière appropriée toutes valeurs mobilières, prêts ou autres instruments financiers (dans le sens le plus large du terme) émis par des institutions ou organisations internationales, Etats souverains, sociétés publiques ou privées;
- b) vendre, transmettre, céder, nantir ou autrement disposer de ses actifs de la manière et pour une rémunération telle que le Gérant ou la personne nommée à cet effet approuvera de temps à autres;
- c) dans l'accomplissement de son objet, gérer, utiliser ou user de quelques façons que ce soit tous ses avoirs, valeurs mobilières ou autres instruments financiers, et fournir, dans les limites de l'article 61(3) de la Loi Titrisation, toutes sortes de garanties et de droits de gage, par voie d'hypothèque, nantissement, sureté ou par d'autres moyens sur tous les avoirs et droits détenus par la Société;
- d) dans le cadre de la gestion de ses biens, conclure des opérations de prêt ou d'échange de valeurs mobilières, et de mise en pension;
- e) conclure et exécuter des opérations sur instruments dérivés (incluant, sans être limitées, des swaps, des futures, des échanges, des produits dérivés et des options) et des transactions similaires;
- f) prêter ou lever des fonds, émettre des obligations ou toute autre forme de titres représentatifs d'une dette (y compris par voie d'intérêt de participation) ou de capital dont la valeur ou le rendement dépendent des risques acquis ou acceptés par la Société; et
- g) conclure des conventions de prêts comme emprunteur dans le cadre de la Loi Titrisation, en particulier dans le but d'obtenir le financement nécessaire pour acquérir ou accepter ces risques (c'est-à-dire avant l'émission de titres ou plus généralement, lorsque la Société agit comme véhicule d'acquisition), afin de se conformer à tout payement ou toute obligation qu'elle a par rapport à ses titres ou par rapport à tout contrat conclu dans le contexte de ses activités.
- 4.4 La Société peut prendre toute mesure pour protéger ses droits et faire toute opération quelconque qui soit directement ou indirectement liée à ou utile pour son objet social et qui peut promouvoir son accomplissement ou son développement."

Quatrième résolution

Les Associés décident de refondre entièrement les Statuts afin qu'ils aient la teneure suivante:

«Titre I er . - Général

- 1. Définitions. Quand utilisés dans le présent Statuts les termes suivants auront le sens tel qu'indiqué ci-dessous.
- "Actif " signifie, en relation avec un Compartiment, les actifs de ce Compartiment.
- "Associé(s)" signifie tout détenteur de Part(s) Sociale(s).
- "Associé(s) de Compartiment" signifie le(s) détenteur(s) de Parts(s) Sociale(s) d'un Compartiment.
- "Associé(s) du Compartiment 1" signifie le(s) détenteur(s) de Part(s) Sociale(s) du Compartiment 1.
- "Compartiment" veut dire un patrimoine distinct et séparé des actifs et passifs de la Société au sens de la Loi de Titrisation et auquel des Actifs et Passifs de la Société seront alloués de temps à autre.
 - "Compartiment 1" signifie le Compartiment 1 créé par le Gérant.
 - "Gérant" signifie le gérant de la Société.
 - "Loi" signifie loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.
 - "Loi Titrisation" signifie la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation et ses modifications ultérieures.
- "Part(s) Sociale(s) de Compartiment" signifie toute part sociale émise par la Société de temps à autre, en relation avec un Compartiment spécifique ou toute action allouée par le Gérant à un Compartiment spécifique.
- "Parts Sociales du Compartiment 1" signifie les parts sociales auxquelles fait référence l'article 7.1 et qui sont à allouer ou déjà alloués au Compartiment 1 après création du Compartiment 1.
 - "Passif" signifie, en relation avec un Compartiment, le passif de ce Compartiment.
 - "Part(s) Sociale(s)" signifie toute part sociale émise par la Société.
 - "Société" signifie ColLaguna (Lux) S.à r.l.
 - "Statuts" signifie les statuts de la Société et ses modifications ultérieures.

Dénomination, Siège, Objet, Durée

2. Forme - Dénomination.

2.1 La Société existe sous la forme d'une société à responsabilité limitée qui sera régie par la Loi, ainsi que par les Statuts. La Société est soumise aux dispositions de la Loi Titrisation et se qualifie comme société de titrisation au sens de la Loi Titrisation.



2.2 La Société aura pour dénomination "ColCrystal S.à r.l.".

3. Siège social.

- 3.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.
- 3.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
 - 3.3 Toutefois, le Gérant est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.
- 3.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant.

4. Objet.

- 4.1 L'objet de la Société est d'agir comme acquéreur et/ou émetteur dans le contexte d'une ou plusieurs opérations de titrisation régies par la Loi Titrisation.
- 4.2 La Société peut entrer dans toute transaction par laquelle elle acquiert ou assume, directement ou indirectement ou à travers une autre entité, des risques liés à des créances, d'autres avoirs ou dettes de tiers ou inhérentes à tout ou partie des activités exercées par des tiers. L'acquisition ou l'acceptation de ces risques par la Société sera financée par l'émission de titres par elle-même ou par une autre entité de titrisation dont la valeur ou le rendement dépendent des risques acquis ou acceptés par la Société.
 - 4.3 Nonobstant le caractère général de ce qui précède, la Société peut en particulier:
- (a) souscrire à ou acquérir de toute manière appropriée toutes valeurs mobilières, prêts ou autres instruments financiers (dans le sens le plus large du terme) émis par des institutions ou organisations internationales, Etats souverains, sociétés publiques ou privées;
- (b) vendre, transmettre, céder, nantir ou autrement disposer de ses actifs de la manière et pour une rémunération telle que le Gérant ou la personne nommée à cet effet approuvera de temps à autre;
- (c) dans l'accomplissement de son objet, gérer, utiliser ou user de quelques façons que ce soit tous ses avoirs, valeurs mobilières ou autres instruments financiers, et fournir, dans les limites de l'article 61(3) de la Loi Titrisation, toutes sortes de garanties et de droits de gage, par voie d'hypothèque, nantissement, sureté ou par d'autres moyens sur tous les avoirs et droits détenus par la Société;
- (d) dans le cadre de la gestion de ses biens, conclure des opérations de prêt ou d'échange de valeurs mobilières, et de mise en pension;
- (e) conclure et exécuter des opérations sur instruments dérivés (incluant, sans être limitées, des swaps, des futures, des échanges, des produits dérivés et des options) et des transactions similaires;
- (f) prêter ou lever des fonds, émettre des obligations ou toute autre forme de titres représentatifs d'une dette (y compris par voie d'intérêt de participation) ou de capital dont la valeur ou le rendement dépendent des risques acquis ou acceptés par la Société; et
- (g) conclure des conventions de prêts comme emprunteur dans le cadre de la Loi Titrisation, en particulier dans le but d'obtenir le financement nécessaire pour acquérir ou accepter ces risques (c'est-à-dire avant l'émission de titres ou plus généralement, lorsque la Société agit comme véhicule d'acquisition), afin de se conformer à tout payement ou toute obligation qu'elle a par rapport à ses titres ou par rapport à tout contrat conclu dans le contexte de ses activités.
- 4.4 La Société peut prendre toute mesure pour protéger ses droits et faire toute opération quelconque qui soit directement ou indirectement liée à ou utile pour son objet social et qui peut promouvoir son accomplissement ou son développement.

5. Compartiments.

- 5.1 En conformité avec la Loi Titrisation, le Gérant peut créer un ou plusieurs Compartiments correspondant chacun à une partie séparée du patrimoine de la Société.
- 5.2 Sous réserve de l'article 5.4 ci-dessous, tous les actifs alloués à un Compartiment sont exclusivement disponibles pour les investisseurs et créanciers dont les créances sont nées à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.
- 5.3 Nonobstant ce qui précède, si, à la suite du rachat du remboursement total des dettes de la société attribuable à un Compartiment et à la satisfaction totale et au paiement de toutes les obligations de la Société envers les créanciers dont les créances sont nées à l'occasion de telles dettes ou de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce compartiment, il reste des actifs dans un tel Compartiment, le Gérant peut allouer de tels actifs à un ou plusieurs autres Compartiments ou au patrimoine général de la Société.
- 5.4 Les créances qui ne sont pas nées à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation d'un Compartiment spécifique peuvent être payées depuis le patrimoine général de la Société ou peuvent être réparties par



le Gérant entre les Compartiments au pro rata des actifs de ces Compartiments ou sur une telle autre base considérée comme appropriée.

- 5.5 Le Gérant peut allouer toute Part Sociale à un Compartiment, étant entendu qu'une Part Sociale ne peut être allouée qu'à un seul Compartiment à la fois.
 - 5.6 Le Gérant ou ses mandataires établiront et maintiendront des comptes séparés pour chaque Compartiment.
 - 5.7 La liquidation d'un Compartiment est décidée par le Gérant.
 - 6. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

7. Capital social.

- 7.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille six cents Euros (EUR 12.600) représenté par douze million six cent mille (12.600.000) Parts Sociales de Compartiment 1. Chaque part sociale a une valeur nominale d'un millième d'Euro (EUR 0.001).
- 7.2 En sus du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé pour procéder à des paiements pour toutes Parts Sociales que la Société pourrait racheter à son/ses Associé(s), pour compenser toute perte nette, pour faire des distributions à des Associé(s) ou pour allouer des fonds à la réserve légale.
 - 7.3 Toutes les Parts Sociales ont des droits égaux, sauf stipulation contraire des Statuts.
- 7.4 La Société pourra procéder au rachat de parts sociales de son propre capital sous les conditions suivantes et dans la mesure où des fonds (ou des réserves distribuables) seraient suffisants et disponibles.

Un tel rachat ne pourra intervenir qu'en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 18.2 des statuts.

Durant toute la période de détention par la Société des parts sociales rachetées, tous les droits attachés à celles-ci (droits de vote, de participation à la distribution des dividendes, etc) seront suspendus.

8. Registre des parts - Indivisibilité.

- 8.1 Toutes les Parts Sociales seront enregistrées dans un registre des Associés qui sera tenu par la Société à son siège social.
- 8.2 La Société considérera la personne dont le nom figurera au registre des Associés comme le propriétaire des Parts Sociales.
- 8.3 Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

9. Transfert des parts.

- 9.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.
- 9.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par un des Associés sont librement transmissibles à un autre Associé.
- 9.3 En cas de cession à un non-Associé, les Parts Sociales détenues par chaque Associé pourront être cédées conformément aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.
- 9.4 Tout transfert de Parts Sociales sera enregistré par acte notarié ou sous seing privé et sera uniquement valable vis-à-vis de la Société ou des tiers quand il sera notifié à la Société ou accepté par celle-ci conformément à l'article 190 de la Loi.

Titre IV. - Obligations, Titres et Autres instruments de dette

10. Nominatif ou au proteur. La Société pourra émettre des obligations, titres et autres instruments de dette sous forme nominative ou au porteur. Ces obligations, titres et autres instruments de dette sous forme nominative ne pourront pas être échangés ou convertis en titres au porteur. La Société ne pourra pas procéder à une offre public dans la mesure où elle sera interdite par la Loi.

Titre V. - Gérance et Réviseur(s) d'entreprises agréé(s)

11. Gérance.

- 11.1 La Société est gérée par le Gérant. Le Gérant n'est pas obligatoirement Associé.
- 11.2 Le Gérant peut être révoqué à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des Associés titulaires de la majorité des droits de votes.
- **12. Pouvoirs du gérant.** Dans les rapports avec les tiers, le Gérant a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et de disposition ainsi que toutes opérations conformes à l'objet social de la Société.



13. Représentation de la société. La Société est valablement engagée par la seule signature de son Gérant ou par la signature de toute personne à laquelle ce pouvoir aura été délégué par le Gérant.

14. Délégation et Mandataires du gérant.

- 14.1 Le Gérant peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.
- 14.2 Le Gérant détermine, le cas échéant, les responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres conditions pertinentes de leur mandat.

15. Responsabilité du gérant.

15.1 Le Gérant ne contracte, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi Luxembourgeoise.

16. Réviseur(s) d'entreprises.

- 16.1 Les comptes de la Société sont audités par un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s) nommés par le Gérant.
- 16.2 Les réviseur(s) d'entreprises agréé(s) est/sont nommé(s) pour une période déterminée parmis les réviseur(s) d'entreprises agréé(s) par Commission de Surveillance du Secteur Financier.
 - 16.3 Le(s) réviseur(s) d'entreprises agréé(s) est/sont rééligible(s).

Titre VI. - Assemblée générale des associés

17. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

- 17.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés au Gérant par la loi ou les Statuts seront de la compétence de l'assemblée générale des Associés.
- 17.2 En particulier, l'assemblée générale des Associés est compétente pour modifier les Statuts, changer la nationalité de la Société et augmenter les engagements de ses Associés.
- 17.3 Chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales qu'il détient et est autorisé à se faire représenter lors d'une assemblée générale par une autre personne, pour autant que cette dernière, Associé ou non, soit en possession d'une procuration écrite sous forme d'un télégramme, d'un télex, d'un fax, d'un email ou d'une lettre.
 - 17.4 Chaque Associé possède des droits de vote en proportion avec le nombre de Parts Sociales qu'il détient.
- 17.5 Lorsqu'un Associé détient toutes les Parts Sociales, il exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

18. Tenue des assemblées générales.

- 18.1 Les Associés sont convoqués aux assemblées générales ou consultés par écrit à l'initiative du Gérant ou des Associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.
- 18.2 Une convocation écrite à toute assemblée générale est donnée à tous les Associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.
 - 18.3 Les assemblées générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations des assemblées.
- 18.4 Si tous les Associés sont présents ou représentés et se considèrent comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.
- 18.5 Un Associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute assemblée générale.
- 18.6 Lorsque la Société aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale le dernier vendredi du mois de juin de chaque année.
- 18.7 Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation de l'Associé (ou des Associés). L'Associé (ou les Associés) se prononcera (ou se prononceront) également par un vote spécial sur la décharge à donner au Gérant.

19. Majorités.

- 19.1 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social les adoptent. Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation écrite, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois par lettres recommandées et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la proportion du capital social représentée.
- 19.2 Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.
- 19.3 Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Associé dans la Société exige le consentement unanime des Associés.



20. Les assemblées des associés de compartiment.

- 20.1 Les Associés de Compartiment d'un Compartiment peuvent tenir, à tout moment, une assemblée générale pour décider de toute question en relation exclusive avec ce Compartiment, sauf les distributions de profits.
- 20.2 Chaque Associé de Compartiment possède des droits de vote en proportion avec le nombre de Parts Sociales qu'il détient dans le Compartiment concerné.
- 20.3 Sauf disposition ou stipulation contraire dans la loi ou les présent Statuts, les résolutions de l'assemblée des Associés de Compartiment sont prises à la majorité simple des Associés du Compartiment concerné, selon le cas, présents ou représentés et votant.

Titre VII. - Exercice social - Droit de distribution sur les parts

21. Exercice social.

- 21.1 L'année sociale commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.
- 21.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du Gérant et des Associés envers la Société.
 - 21.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.
- 21.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'assemblée générale annuelledans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

22. Droit de distribution sur les parts.

- 22.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des amortissements et des autres charges, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.
- 22.2 Cinq pour cent (5%) du bénéfice annuel net de la Société ainsi déterminé seront obligatoirement prélevés et alloués à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société mentionné à l'article 7 des Statuts ou, le cas échéant, tel qu'il sera augmenté ou réduit.
- 22.3 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société aux fins de distribution et dans la mesure où la loi et les Statuts le permettent, le Gérant pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués, toujours à condition que la Société dans son ensemble ait généré des profits. Les profits nets globaux de la Société seront distribués à chaque Compartiment en proportion du profit net généré par ce Compartiment et le montant calculé de telle façon qu'il pourra être alloué au Compartiment concerné, en tant que profit distribuable, sera alors réparti et payé aux Associés de Compartiment de ce Compartiment en proportion avec leur nombre de Parts Sociales de Compartiment que les Associés de Compartiment détiennent.
- 22.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer leur montant seront pris par l'assemblée générale des Associés.
- 22.5 Des acomptes sur dividendes pourront être versés sur décision du Gérant sous réserve des règles de distribution contenues dans l'article 21.3 ci-dessus et à condition:
- 22.5.1 qu'un état comptable intermédiaire soit établi et que ce-dernier fasse apparaître que les fonds disponibles pour la distribution sont suffisants; et
- 22.5.2 que le montant à distribuer n'excède pas le montant des résultats réalisés depuis le fin du dernier exercice social dont les comptes ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés ainsi que des prélèvements effectués sur les réserves disponibles à cet effet et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes portées en réserves en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Titre VIII. - Liquidation

23. Causes de dissolution.

La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité ou de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

24. Liquidation.

- 24.1 La liquidation de la Société ne peut être décidée que par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.
- 24.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre IX. - Loi applicable

25. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une stipulation spécifique dans les Statuts il est fait référence à la Loi et la Loi Titrisation.»

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ mille cinq cents Euros (1.500.- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en français, suivi d'une version anglaise. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version française prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé le présent acte avec Nous, le notaire.

Suit la version anglaise du texte français:

In the year two thousand ten, the sixth day of May,

Before Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of ColOG S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Ducy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.133 (the Company). The Company has been incorporated on 29 April 2009 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C. dated 4 June 2009, number 1108.

There appeared:

Colony Financial TRS L.L.C., a limited liability company, established under the laws of the State of Delaware (USA), having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400 DE-19808 Wilmington, (USA), being registered with Delaware Division of Corporations under number 4725683,

here represented by Régis Galiotto, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 4 May 2010.

C-VIII Crystal Holding, L.L.C., a limited liability company established under the laws of the State of Delaware (USA), having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400 DE-19808 Wilmington, (USA), being registered with Delaware Division of Corporations under number 4757092,

here represented by Régis Galiotto, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 4 May 2010.

COLONY DISTRESSED CREDIT FUND, L.P., a limited partnership established under the laws of the State of Delaware (USA) and registered with the Delaware Register under number 4537687 with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, DE-19808 Wilmington (USA) and principal place of business at 2450 Broadway, 6 th Floor, CA-90404 Santa Monica (USA), represented by its general partner, Colony Capital Credit, L.P., a limited partnership established under the laws of the State of Delaware (USA) and registered with the Delaware Register under number 4537685 with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, DE-19808 Wilmington (USA) and principal place of business at 2450 Broadway, 6 th Floor, CA-90404 Santa Monica (USA), represented by its general partner, Colony GP Credit L.L.C., a limited liability company incorporated under the laws of the State of Delaware (USA) and registered with the Delaware Register under number 4537683 with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, DE-19808 Wilmington (USA) and principal place of business at 2450 Broadway, 6 th Floor, CA-90404 Santa Monica (USA).

here represented by Régis Galiotto, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 4 May 2010.

Cz2 Laguna II S.à r.l., , a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, Avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies,

here represented by Régis Galiotto, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 6 May 2010. (the Share-holders),

which proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the Shareholders hold all the shares in the share capital of the Company.
- II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:
- 1. Change of the Company's name into ColCrystal S.à r.l. and subsequent amendment of article 1.2 of the articles of association of the Company (the Articles).
- 2. Amendment of the the nominal value of the existing shares from one Euro (EUR 1) per share to one thousandth of Euro (EUR 0.001) per share by splitting each existing share into one thousand (1,000) shares and consequently increasing the number of shares from twelve thousand six hundred (12,600) to twelve million six hundred thousand (12,600,000) shares having a nominal value of one thousandth of Euro (EUR 0.001) each and consequently, subsequent amendment of article 5.1 of the Articles;



3. Submission of the Company to the Luxembourg law dated 22 March 2004 on securitisation, as amended (the Securitisation Law) and to amend the object clause of the Company which shall read as follows:

" 4. Object.

- 4.1 The corporate object of the Company is to act as acquisition and/or issuing entity in the context of one or several securitisation operations governed by and under the Securitisation Law.
- 4.2 The Company may enter into any transactions by which it acquires or assumes, directly or indirectly or through another entity, risks relating to receivables, other assets or liabilities of third parties or inherent to all or part of the activities carried out by third parties. The acquisition or assumption of such risks by the Company will be financed by the issuance of securities by itself or by another securitisation entity the value or return of which depend on the risks acquired or assumed by the Company.
 - 4.3 Without prejudice to the generality of the foregoing, the Company may in particular:
- a) subscribe or acquire in any other appropriate manner any securities, loans, or financial instruments (in the widest sense of the word) issued by international institutions or organisations, sovereign states, public and private companies;
- b) sell, transfer, assign, charge or otherwise dispose of its assets in such manner and for such compensation as the Manager or any person appointed for such purpose shall approve at such time;
- c) in the furtherance of its object, manage, apply or otherwise use all of its assets, securities or other financial instruments, and provide, within the limits of article 61(3) of the Securitisation Law, for any kind of guarantees and security rights, by way of mortgage, pledge, charge or other means over the assets and rights held by the Company;
 - d) in the context of the management of its assets, enter into securities lending transactions and repo agreements;
- e) enter into and perform derivatives transactions (including, but not limited to, swaps, futures, forwards and options) and any similar transactions;
- f) lend or raise funds, issue bonds, notes or any other form of debt instruments (including by way of participation interest) or equity securities the return or value of which shall depend on the risks acquired or assumed by the Company; and
- g) enter into loan agreements as borrower within the scope of the Securitisation Law, in particular in order to fund the acquisition or assumption of risks (i.e. prior to the issuance of the securities or, more generally, where the Company acts as acquisition entity), to comply with any payment or other obligation it has under any of its securities or any agreement entered into within the context of its activities.
- 4.4 The Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with or useful for its purposes and which are able to promote their accomplishment or development."
 - 4. Miscellaneous.
 - III. That the Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to change the Company's name into ColCrystal S.à r.l. and resolve to amend and hereby amend article 1.2 of the Articles, which will henceforth read as follows:

"1.2. The Company will exist under the corporate name of "ColCrystal S.à r.l." (the "Company")."

Second resolution

The Shareholders resolve to reduce the nominal value of the existing shares from one Euro (EUR 1) per share to one thousandth of Euro (EUR 0.001) per share by splitting each existing share into one thousand (1,000) shares and consequently increasing the number of shares from twelve thousand six hundred (12,600) to twelve million six hundred thousand (12,600,000) shares having a nominal value of one thousandth of Euro (EUR 0.001) each.

As a consequence, the Shareholders resolve to amend the paragraph 5.1. of the Articles, which shall have the following wording:

" **5.1.** The share capital is fixed at twelve thousand six hundred Euros (EUR 12,600) represented by twelve million six hundred thousand (12,600,000) shares (hereafter referred to as the "Shares" and each as a "Share"). Each Share has a nominal value of one thousandth of Euro (EUR 0.001). The holder(s) of the Shares is/are together referred as the "Shareholder(s)").

Third resolution

The Shareholders resolve to submit the Company to the Luxembourg law dated 22 March 2004 on securitisation, as amended (the Securitisation Law) and to amend the object clause of the Company which shall read as follows:

" 4. Object.

4.1 The corporate object of the Company is to act as acquisition and/or issuing entity in the context of one or several securitisation operations governed by and under the Securitisation Law.



- 4.2 The Company may enter into any transactions by which it acquires or assumes, directly or indirectly or through another entity, risks relating to receivables, other assets or liabilities of third parties or inherent to all or part of the activities carried out by third parties. The acquisition or assumption of such risks by the Company will be financed by the issuance of securities by itself or by another securitisation entity the value or return of which depend on the risks acquired or assumed by the Company.
 - 4.3 Without prejudice to the generality of the foregoing, the Company may in particular:
- a) subscribe or acquire in any other appropriate manner any securities, loans, or financial instruments (in the widest sense of the word) issued by international institutions or organisations, sovereign states, public and private companies;
- b) sell, transfer, assign, charge or otherwise dispose of its assets in such manner and for such compensation as the Manager or any person appointed for such purpose shall approve at such time;
- c) in the furtherance of its object, manage, apply or otherwise use all of its assets, securities or other financial instruments, and provide, within the limits of article 61(3) of the Securitisation Law, for any kind of guarantees and security rights, by way of mortgage, pledge, charge or other means over the assets and rights held by the Company;
 - d) in the context of the management of its assets, enter into securities lending transactions and repo agreements;
- e) enter into and perform derivatives transactions (including, but not limited to, swaps, futures, forwards and options) and any similar transactions;
- f) lend or raise funds, issue bonds, notes or any other form of debt instruments (including by way of participation interest) or equity securities the return or value of which shall depend on the risks acquired or assumed by the Company; and
- g) enter into loan agreements as borrower within the scope of the Securitisation Law, in particular in order to fund the acquisition or assumption of risks (i.e. prior to the issuance of the securities or, more generally, where the Company acts as acquisition entity), to comply with any payment or other obligation it has under any of its securities or any agreement entered into within the context of its activities.
- 4.4 The Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with or useful for its purposes and which are able to promote their accomplishment or development."

Fourth resolution

The Shareholders resolve to fully restate the Articles so they read as follows:

"Chapter I. - General

- 1. Definitions. When used in these articles of association, the following terms shall have the meanings set out below.
- "Articles" means the articles of association of the Company, as amended from time to time.
- "Assets" means, in relation to a Compartment, the assets of such Compartment.
- "Company" means ColLaguna (Lux) S.à r.l.
- "Company Law" means the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time.
- "Compartment" means a distinct and separated part of the assets and liabilities of the Company within the meaning of the Securitisation Law and to which Assets are and Liabilities are allocated from time to time.
 - "Compartment 1" means the Compartment 1 created by the Manager.
 - "Compartment 1 Shareholder(s)" means the holder(s) of the Compartment 1 Share(s).
- "Compartment 1 Shares" means the shares referred to in Article 7.1 to be allocated or allocated to Compartment 1 upon its creation by the Manager.
 - "Compartment Shareholder (s)" means the holder(s) of the Compartment Share(s).
- "Compartment Share(s)" means any shares issued by the Company from time to time in relation to a specific Compartment or any share(s) allocated by the Manager to a specific Compartment.
 - "Liabilities" means, in relation to a Compartment, the liabilities of such Compartment.
 - "Manager" means the manager of the Company.
 - "Securitisation Law" means the law dated 22 March 2004 on securitisation, as amended from time to time.
 - "Share(s)" means any share issued by the Company.
 - "Shareholder(s)" means any holder of a Share.

Chapter II. Name, Registered office, Object, Compartments and Duration

2. Form - Corporate name.

- 2.1 The Company exists under the form of a "Société à responsabilité limitée" and is governed by the Company Law and by the Articles. The Company is subject to the Securitisation Law and qualifies as a securitisation company (société de titrisation) within the meaning of that law.
 - 2.2 The Company will exist under the corporate name of "ColCrystal S.à r.l.".



3. Registered office.

- 3.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.
- 3.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.
- 3.3 However, the Manager is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.
- 3.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will however not have any effect on the Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be taken by the Manager of the Company.

4. Object.

- 4.1 The corporate object of the Company is to act as acquisition and/or issuing entity in the context of one or several securitisation operations governed by and under the Securitisation Law.
- 4.2 The Company may enter into any transactions by which it acquires or assumes, directly or indirectly or through another entity, risks relating to receivables, other assets or liabilities of third parties or inherent to all or part of the activities carried out by third parties. The acquisition or assumption of such risks by the Company will be financed by the issuance of securities by itself or by another securitisation entity the value or return of which depend on the risks acquired or assumed by the Company.
 - 4.3 Without prejudice to the generality of the foregoing, the Company may in particular:
- (a) subscribe or acquire in any other appropriate manner any securities, loans, or financial instruments (in the widest sense of the word) issued by international institutions or organisations, sovereign states, public and private companies;
- (b) sell, transfer, assign, charge or otherwise dispose of its assets in such manner and for such compensation as the Manager or any person appointed for such purpose shall approve at such time;
- (c) in the furtherance of its object, manage, apply or otherwise use all of its assets, securities or other financial instruments, and provide, within the limits of article 61(3) of the Securitisation Law, for any kind of guarantees and security rights, by way of mortgage, pledge, charge or other means over the assets and rights held by the Company;
 - (d) in the context of the management of its assets, enter into securities lending transactions and repo agreements;
- (e) enter into and perform derivatives transactions (including, but not limited to, swaps, futures, forwards and options) and any similar transactions;
- (f) lend or raise funds, issue bonds, notes or any other form of debt instruments (including by way of participation interest) or equity securities the return or value of which shall depend on the risks acquired or assumed by the Company; and
- (g) enter into loan agreements as borrower within the scope of the Securitisation Law, in particular in order to fund the acquisition or assumption of risks (i.e. prior to the issuance of the securities or, more generally, where the Company acts as acquisition entity), to comply with any payment or other obligation it has under any of its securities or any agreement entered into within the context of its activities.
- 4.4 The Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with or useful for its purposes and which are able to promote their accomplishment or development.

5. Compartments.

- 5.1 In accordance with the Securitisation Law, the Manager is entitled to create one or more Compartments corresponding each to a separate part of the Company's estate.
- 5.2 Subject to article 5.4 below, all assets allocated to a Compartment are exclusively available to investors thereunder and the creditors whose claims have arisen in connection with the creation, operation or liquidation of that Compartment.
- 5.3 Notwithstanding the foregoing, if, following the redemption or repayment in full of the borrowings of the Company attributable to a Compartment and the satisfaction in full and termination of all obligations of the Company to other creditors whose claims have arisen in connection with such borrowings or the creation, operation or liquidation of that Compartment, there remain assets under such Compartment, the Manager may allocate such assets to one or several other Compartment(s) or to the general estate of the Company.
- 5.4 Claims which are not incurred in relation to the creation, operation or liquidation of a specific Compartment may be paid out of the general estate of the Company or may be apportioned by the Manager between the Company's Compartments on a pro rata basis of the assets of those Compartments or on such other basis as it may deem more appropriate.
- 5.5 The Manager may allocate any Share to a Compartment, it being understood that a Share can be allocated only to one Compartment at a time.



- 5.6 The Manager or its delegates shall establish and maintain separate accounting records for each Compartment.
- 5.7 The liquidation of a Compartment is decided by the Manager.
- 6. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter III. - Capital, Shares

7. Share capital.

- 7.1 The share capital is fixed at twelve thousand six hundred Euros (EUR 12,600) represented by twelve million six hundred thousand (12,600,000) Compartment 1 Shares. Each share has a nominal value of one thousandth of Euro (EUR 0.001).
- 7.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share shall be transferred. The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may redeem from its/their Shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) or to allocate to the legal reserve.
 - 7.3 All Shares will have equal rights, except where provided to the contrary in these Articles.
- 7.4 The Company shall have the power to acquire shares in its own capital under the following conditions and only to the extent that funds (or free reserve) are sufficient and available.

Such redemption shall be carried out by a resolution of the general meeting of the shareholders which fulfils the conditions as to attendance and majority laid down in Article 18.2 of the Articles.

During the time that the redeemed shares are held by the Company, all the rights attached to them (voting rights, participation in distribution of dividends, etc...) will be suspended.

8. Registration of shares - Indivisibility.

- 8.1 All the Shares shall be registered in a Shareholders' register to be maintained by the Company at the registered office of the Company.
 - 8.2 The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered as the full owner of the Shares.
- 8.3 Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

9. Transfer of shares.

- 9.1 In case of a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.
- 9.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by one of the Shareholders are freely transferable to another Shareholder.
- 9.3 In case of transfer to a non-Shareholder, the Shares held by each Shareholder may be transferred in compliance with the provisions of articles 189 and 190 of the Company Law.
- 9.4 Any transfer of Shares must be recorded by a notarial deed or by a private document and shall not be valid vis-àvis the Company or third parties until it has been notified to the Company or accepted by it in accordance with article 190 of the Company Law.

Chapter IV - Bonds, Notes and Other debt instruments

10. Registered or bearer form. The Company may issue bonds, notes or any other debt instruments under registered or bearer form. Bonds, notes or other debt instruments under registered form may not be exchanged or converted into bearer form. The Company is not able to make public offerings to the extent prohibited by the Company Law.

Chapter V. - Management and Registered independent auditor(s)

11. Management.

- 11.1 The Company is managed by the Manager. The Manager needs not to be Shareholder.
- 11.2 The Manager may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of Shareholders holding a majority of voting rights.
- **12. Power of the manager.** In dealing with third parties, the Manager will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all administration (actes d'administration) and disposition acts (actes de disposition) as well as all operations consistent with the Company's object.
- **13. Representation of the company.** The Company shall validly be bound by the sole signature of its Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Manager.

14. Delegation and Agent of the managers.

- 14.1 The Manager may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.
- 14.2 The Manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.



15. Liability of the manager.

15.1 The Manager may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by it in the name of the company, provided such commitments comply with the Articles and the Luxembourg law.

16. Registered independent auditor (s).

- 16.1 The accounts of the Company are audited by one or more registered independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) appointed by the Manager.
- 16.2 The registered independent auditor(s) is/are appointed for a determined period amongst the auditors registered with the Commission de Surveillance du Secteur Financier.
 - 16.3 The registered independent auditor(s) is/are re-eligible.

Chapter VI. - General meeting of shareholders

17. Powers of the general meeting of shareholders - Votes.

- 17.1 All powers not expressly reserved to the Manager by law or by the Articles fall within the competence of the general meeting of Shareholders.
- 17.2 In particular, the general meeting of the Shareholders is competent to amend the Articles, to change the nationality of the Company and to increase the commitments of its Shareholders.
- 17.3 Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares he owns and may act at any general meeting by appointing in writing or by telefax, cable, telegram, telex, email as his proxy another person who need not be a Shareholder himself.
 - 17.4 Each Shareholder has voting rights commensurate with the number of Shares he holds.
- 17.5 In case of one Shareholder owning all the Shares, he will assume all powers conferred to the general Shareholders' meeting and its decisions are recorded in minutes or drawn-up in writing.

18. Holding of general meetings.

- 18.1 The Shareholders shall be convened to general meetings or consulted in writing at the initiative of the Manager or Shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.
- 18.2 Written notice of any general meeting shall be given to all Shareholders at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the notice of the meeting.
 - 18.3 General meetings shall be held at such place and time specified in the notices of the meetings.
- 18.4 If all the Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.
- 18.5 A Shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any general meeting.
- 18.6 Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year on the last Friday of June of each year.
- 18.7 Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholder(s) for approval. The Shareholder(s) shall also specifically vote as to whether discharge is to be given to the Manager.

19. Majorities.

- 19.1 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than one-half (1/2) of the Share capital adopt them. If that quorum is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time by registered letter and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.
- 19.2 The Articles may be amended with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.
- 19.3 Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the Shareholders.

20. Meetings of the compartment shareholders.

- 20.1 The Compartment Shareholders of a Compartment may hold, at any time, general meetings to decide on any matters which relate exclusively to such Compartment, but excluding the distribution of profits.
- 20.2 Each Compartment Shareholder is entitled to a number of votes equal to the number of his Compartment Shares in the relevant Compartment. Compartment Shareholders may vote either in person or by giving a proxy in writing to another person who need not be a shareholder.
- 20.3 Unless otherwise provided for by law or herein, the resolutions of the Compartment Shareholders' meeting for the relevant Compartment are passed by a simple majority of the relevant Compartment Shareholders, as the case may be, present or represented and voting.



Chapter VII. - Business year - Distribution right of shares

21. Business year.

- 21.1 The Company's financial year starts on the first (1^{st}) day of January and ends on the thirty-first (31^{st}) of December of each year.
- 21.2 Each year, the Manager shall prepare the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the Manager and Shareholders towards the Company.
 - 21.3 Each Shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office of the Company.
- 21.4 The balance sheet and profit and loss account shall be approved at the annual general meeting within six (6) months from the closing of the financial year.

22. Distribution right on shares.

- 22.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, depreciations and other charges, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.
- 22.2 From the annual net profits of the Company thus determined, five percent (5%) shall compulsorily be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten percent (10%) of the subscribed share capital of the Company as stated in article 7 hereof or as increased or reduced from time to time.
- 22.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Manager shall propose that cash available for remittance be distributed, always provided that the Company as a whole has generated net profits. The overall net profit of the Company shall be distributed to each Compartment proportionate to the net profit that such Compartment has generated and the so calculated amount which can be allocated to the relevant Compartment as distributable profit shall then be apportioned and paid to the Compartment Shareholder of such Compartment proportionate to the number Compartment Shares such Compartment Shareholder holds.
- 22.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.
- 22.5 Interim dividends may be paid out upon decision of the Manager subject to the distribution provision contained in article 21.3 above and provided that:
 - 22.5.1 interim accounts have been drawn-up and show that the funds available for distribution are sufficient; and
- 22.5.2 the amount to be distributed does not exceed the total profits realised since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, increased by any profits carried forward and sums drawn from reserves available for distribution and reduced by losses carried forward and any sums to be allocated to any reserve pursuant to the law or the Articles.

Chapter VIII. - Liquidation

23. Causes of dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

24. Liquidation.

- 24.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company' share capital.
- 24.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter IX. - Applicable law

25. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Company Law and the Securitisation Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles."

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in French, followed by a English version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the French version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder of the appearing parties signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.



Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 10 mai 2010. Relation: LAC/2010/20642. Reçu soixante quinze euros (75 euros)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Référence de publication: 2010080926/766.

(100092145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2010.

Fiduciaire FIBETRUST, Société Civile.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon Ier.

R.C.S. Luxembourg E 1.485.

Par la présente, je soussigné, Jürgen Fischer, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon donne avec effet au 15 juin 2010 ma démission en tant que gérant de la société FIDUCIAIRE FIBETRUST S.civ.

Luxembourg, le 15 juin 2010.

Jürgen Fischer.

Référence de publication: 2010073108/10.

(100085252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Ermolli Investment S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 36.406.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2010.

Référence de publication: 2010073474/10.

(100085661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Euro - Auto S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Mertert, 36, route de Wasserbillig.

R.C.S. Luxembourg B 38.726.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 17 juin 2010.

Référence de publication: 2010073476/10.

(100085800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

European Optical Manufacturing Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 124.904.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010073463/9.

(100086010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Empyreum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4577 Differdange, 51, Cité Henri Grey.

R.C.S. Luxembourg B 90.813.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010073471/9.

(100086038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.



Encore Plus Lux Co Metzanine II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 126.700,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 131.606.

Statuts coordonné déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2010.

Référence de publication: 2010073455/11.

(100085571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Encore Plus LuxCo Boétie I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 189.300,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 139.227.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2010.

Référence de publication: 2010073456/11.

(100085572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Faarwendokter Marc Theisen s.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8386 Koerich, 13, chemin de la Fontaine.

R.C.S. Luxembourg B 134.834.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 07 mai 2010, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 17 juin 2010.

Référence de publication: 2010073489/11.

(100085784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Banque Degroof Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 25.459.

La liste des signatures au 3 juin 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2010. Référence de publication: 2010074547/10. Signature.

(100085724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Boston Mere Property Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 100.225.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010074554/10.

(100085972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.



Immobilière Marinpat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen. R.C.S. Luxembourg B 23.855.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Référence de publication: 2010074697/12.

(100086034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Immobilière Marinpat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 23.855.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4. RUE HENRI SCHNADT

Référence de publication: 2010074698/12.

(100086035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Immobilière Number One s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8551 Noerdange, 27, Schweecherdaulerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 105.863.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOBILIERE NUMBER ONE S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2010074699/12.

(100085754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Keyness Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 66.633.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 21 mai 2010

1 ère Résolution:

Le Conseil d'Administration décide de renouveler le mandat de Monsieur Alain Geurts, Administrateur, né le 13/09/1962 à Nioki (RDC) demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, en qualité de Président du Conseil d'Administration. Il occupera cette fonction pendant toute la durée de son mandat d'Administrateur.

Pour extrait conforme

Pour KEYNESS HOLDING S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010074721/17.

(100085815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.



Keyness Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 66.633.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 21 mai 2010

4 ème Résolution:

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire étant arrivés à échéance, l'Actionnaire unique décide de renouveler le mandat d'Administrateur de M. Alain Geurts et de Mme Frédérique Mignon ainsi que le mandat du Commissaire M. Marc Besch jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2016. L'Actionnaire unique décide de ne pas prolonger le mandat d'Administrateur de Mme Axelle Rémiche et de nommer en son remplacement M. Guillaume Scroccaro, employé privé, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2016.

Fait à Luxembourg, le 21 mai 2010. Certifié sincère et conforme

Pour KEYNESS HOLDING S.A.

Société anonyme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010074720/21.

(100085812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

L.Q.H. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 90.932.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2010.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2010074723/12.

(100085894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Lux Signalisation S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5230 Sandweiler, Op der Hokaul, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 95.364.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010074731/10.

(100085774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Luxembourg Tobacco Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4970 Dippach, 54A, route des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 134.739.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Georges DASSONVILLE.

Référence de publication: 2010074732/10.

(100085899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.



Big Eagle (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 16.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen. R.C.S. Luxembourg B 153.799.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the ninth day of June,

Before Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in place of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, currently prevented, who will guard the original of the present deed,

THERE APPEARED:

Apollo Big Eagle SPV, Ltd., a limited liability company existing under the laws of the Cayman Islands, with its address at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87, Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9002, Cayman Islands and registered with the Registrar of companies under number WK-212591,

here represented by Régis Galiotto, private employee with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on June 8 th, 2010.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Big Eagle (Lux) S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

- 2.1. The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

- 3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.
- 3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.
- 3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.



Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited duration.
- 4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

- 5.1. The share capital is set at sixteen thousand Canadian dollars (CAD 16,000.-) represented by sixteen thousand (16,000) shares in registered form, having a par value of one Canadian dollar (CAD 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.
- 5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

- 6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.
- 6.2. Shares are freely transferable among shareholders. Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

- 6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.
- 6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

- 7.1. The Company is managed by a board of managers (the Board) composed of at least one (1) class A manager (the Class A Manager) and one (1) class B manager (the Class B Manager), appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.
 - 7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers.

- 8.1. Powers of the board of managers
- (i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.
 - (ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.
 - 8.2. Procedure
- (i) The Board meets upon the request of at least one (1) manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.
- (ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.
- (iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.
- (iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.
- (v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) Class A Manager and at least one (1) Class B Manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not be validly passed unless it is approved by at least one (1) Class A Manager and at least one (1) Class B Manager. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.
- (vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.



- (vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.
 - 8.3. Representation
- (i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signature of one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager.
- (ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Liability of the managers.

9.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 10. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

- 10.1. Powers and voting rights
- (i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).
- (ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.
 - (iii) Each share entitles to one (1) vote.
 - 10.2. Notices, quorum, majority and voting procedures
- (i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than onehalf of the share capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.
 - (iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.
- (iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.
- (v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.
- (vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.
- (vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.
- (viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 11. Sole shareholder.

- 11.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.
- 11.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.
 - 11.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 12. Financial year and approval of annual accounts.

- 12.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.
- 12.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.
 - 12.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.
- 12.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.



Art. 13. Réviseurs d'entreprises.

- 13.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.
- 13.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 14. Allocation of profits.

- 14.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.
- 14.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.
 - 14.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:
 - (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.
- 16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

- 17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.
- 17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.
- 17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2010.

Subscription and Payment

Apollo Big Eagle SPV, Ltd., represented as stated above, subscribes to sixteen thousand (16,000) shares in registered form, with a par value of one Canadian dollar (CAD 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of sixteen thousand Canadian dollars (CAD 16,000).

The amount of sixteen thousand Canadian dollars (CAD 16,000) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

- 1. The following persons are appointed as class A managers of the Company for an indefinite period:
- Ms. Wendy Friedman DULMAN, attorney, born on November 16, 1968, in Cleveland, Ohio, United States of America, with a professional address at 9 West 57 th Street, New York, NY 10019, United States of America; and
- Mr. Joseph GLATT, companies director, born on June 21, 1973, in New Jersey, United States of America, with professional address at 9 West 57 th Street, 43 rd Floor, New York, NY 10019, United States of America.
 - 2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:
- Mr. Michael Robert KIDD, companies director, born on April 18, 1960, in Basingstoke, County of Hampshire, United Kingdom, having his professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr. Alexis KAMAROWSKY, companies director, born on April 10, 1947, in Strang, Germany, with professional address at 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Mr. Hinnerk KOCH, companies director, born on March 15, 1963, in Bremen, Germany, with professional address at 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- 3. The registered office of the Company is set at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le neuvième jour du mois de juin,

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en remplacement de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

A COMPARU:

Apollo Big Eagle SPV, Ltd., une société à responsabilité limitée, existante selon les lois des îles Caïmans avec adresse à c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87, Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9002, les îles Caïmans et immatriculée au Registre des Sociétés sous le numéro WK-212591,

ici représentée par Régis Galiotto, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 8 juin 2010.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1 er . **Dénomination.** Le nom de la société est "Big Eagle (Lux) S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, et en particulier, par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

- 2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-ville, Grand-duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements ex-



traordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou évènements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

- 3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur la totalité ou sur une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.
- 3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

- 5.1. Le capital social est fixé à seize mille dollars canadiens (CAD 16.000), représenté par seize mille (16.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un dollar canadien (CAD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- 5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.
- 6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

La cession de parts sociales à des tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les troisquarts des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

- 6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.
- 6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est administrée par un conseil de gérance (le Conseil) composé d'au moins un (1) gérant de classe A (le Gérant de Classe A) et un (1) gérant de classe B (le Gérant de Classe B), nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.



7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans motif) par une résolution des associés.

Art. 8. Conseil de gérance.

- 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.
 - 8.2. Procédure
- (i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins un (1) gérant, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.
- (ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.
- (iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions qui sont tenues dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.
 - (iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins un (1) Gérant de Classe A et au moins un Gérant de Classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil seront valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition que toute décision ne soit pas valablement adoptée à moins d'être approuvée par au moins un (1) Gérant de Classe A et au moins un (1) Gérant de Classe B. La voix du président (s'il y en a un de nommé) est prépondérante en cas de partage des voix. Les décisions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.
- (vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.
- (vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
 - 8.3. Représentation
- (i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature conjointe d'un (1) Gérant de Classe A et d'un (1) Gérant de Classe B.
- (ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Responsabilité des gérants.

9.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 10. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

- 10.1. Pouvoirs et droits de vote
- (i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).
- (ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est envoyé à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
 - (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.
 - 10.2. Convocations, quorum, majorité et procédures de vote
- (i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.



- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à ladite assemblée.
 - (iii) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure indiqués dans les convocations.
- (iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut être tenue sans convocation préalable.
- (v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (vi) Les décisions à adopter en Assemblées Générales ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, indépendamment de la proportion du capital social représenté.
- (vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.
- (viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 11. Associé unique.

- 11.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.
- 11.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet associé unique ou aux résolutions de ce dernier.
 - 11.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 12. Exercice social et approbation des comptes annuels.

- 12.1. L'exercice social commence le premier (1 er) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.
- 12.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de résultats, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.
 - 12.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.
- 12.4. Le bilan et le compte de résultats sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois suivant la clôture de l'exercice social.

Art. 13. Réviseurs d'entreprises.

- 13.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.
- 13.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, le cas échéant, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

- 14.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.
- 14.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter conformément aux dispositions légales applicables.
 - 14.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:
 - (i) les comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que suffisamment de bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
 - (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et



(v) si les acomptes sur dividendes qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés, adoptée avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.
- 16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

- 17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.
- 17.2. Les procurations sont données par l'un des moyens mentionnés ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être accordées par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.
- 17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et prend fin le 31 décembre 2010.

Souscription et libération

Apollo Big Eagle SPV, Ltd., représenté comme indiqué ci-dessus, souscrit à seize mille (16.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un dollar canadien (CAD 1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de seize mille dollars canadiens (CAD 16.000).

Le montant de seize mille dollars canadiens (CAD 16.000) est à la disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent à environ mille cinq cents Euros (1.500.- EUR).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

- 1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée:
- Mme Wendy FRIEDMAN DULMAN, attorney, née le 16 novembre 1968 à Cleveland, Ohio, les Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 9 West 57 th Street, New York, NY 10019, les Etats-Unis d'Amérique; et
- M. Joseph GLATT, companies director, né le 21 juin 1973 au New Jersey, les Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 9 West 57 th Street, 43 ^e Etage, New York, NY 10019, les Etats-Unis d'Amérique.
 - 2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:
- M. Michael Robert KIDD, companies director, né le 18 avril 1960 à Basingstoke, Comté de Hampshire, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- M. Alexis KAMAROWSKY, companies director, né le 10 avril 1947 à Strang, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- M. Hinnerk KOCH, companies director, né le 15 mars 1963 à Brême, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
 - 3. Le siège social de la Société est établi au 15, rue Edward Steichen, L2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ce dernier a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 11 juin 2010. Relation: lac/2010/25758. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carlole FRISING.

Signature.

Référence de publication: 2010078001/496.

(100089979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2010.

UHY Fibetrust S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 35.966.

Par la présente, je soussigné, Jean Beissel, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I ^{er} donne avec effet au 15 juin 2010 ma démission en tant que gérant de la société UHY FIBETRUST S.à r.l. Luxembourg, le 15 juin 2010. Jean Beissel.

Référence de publication: 2010073339/9.

Fego S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1617 Luxembourg, 66, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 66.560.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 17 juin 2010.

Référence de publication: 2010073490/10.

(100085801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Fides Europe S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 112.198.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2010.

Référence de publication: 2010073492/10.

(100085588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Compartin, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 25.043.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COMPARTIN

Société anonyme holding

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010074588/14.

(100085779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.



Fortec s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6439 Echternach, 15-19, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 104.048.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 17 juin 2010.

Référence de publication: 2010073503/10.

(100085802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Gapy International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 77.574.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010073508/9.

(100085987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Immo-Sûre Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6450 Echternach, 27, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 91.849.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 17 juin 2010.

Référence de publication: 2010073525/10.

(100085803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

DF Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 135.775.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DF REAL ESTATE S.A.

Ch. FRANCOIS / DECAUX FRERES INVESTISSEMENT SAS

Administrateur de Catégorie B / Administrateur de Catégorie A

- / Représenté par Monsieur Alexandre RYVKINE
- / Représentant permanent

Référence de publication: 2010074610/14.

(100085982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

E.M.F. S.à r.I. Restaurant Caravela, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1533 Luxembourg, 10, rue des Forains.

R.C.S. Luxembourg B 144.383.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010074622/10.

(100085890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.



Euroinvest (Poland 2) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 70.931.

Il est à noter que le gérant Monsieur Christopher Greenwood demeure dorénavant à l'adresse professionnelle suivante: 180 Piccadilly, 6 th Floor, London WII 9ER (Grande-Bretagne).

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2010.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Signatures

Domiciliataire

Référence de publication: 2010074480/16.

(100085438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

GSQP (Lux) S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 134.065.

EXTRAIT

Il résulte d'un certificat du Ministère de la République de Chypre du 14 mars 2008, que la dénomination de l'associé unique de la société GCQP (Lux) S.à r.l., Dulentin Limited, a été modifiée comme suit:

GCQP CYPRUS Limited

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GCQP (Lux) S.àr.I.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010074486/16.

(100085286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Patri Participations, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 250.000.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 92.819.

Les comptes annuels au 24 avril 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 juin 2010.

Référence de publication: 2010073615/11.

(100085734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Peinture Schwarz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9839 Untereisenbach, 7, Haaptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 137.887.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 17 juin 2010.

Référence de publication: 2010073624/10.

(100085805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.



Koeniginstrasse 2 S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer. R.C.S. Luxembourg B 147.676.

Le Bilan au 24 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2010.

TMF Management Luxembourg S.A.

Signatures

Domiciliataire

Référence de publication: 2010074715/13.

(100085880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

FinnAust Mining S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse. R.C.S. Luxembourg B 153.801.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the second of June.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

The company FinnAust Mining Plc, a company organized under the laws of the United Kingdom, with registered office at 15 Appold Street, EC2A 2HB London, United Kingdom, duly registered under number 7245568,

duly represented by Mrs. Barbara IMBS, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing person representing the incorporator and by the notary, will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

Such incorporator, represented as here above stated, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") governed by the relevant laws and the present articles:

Title I. Form - Name - Duration - Registered office - Corporate Object

- **Art. 1. Form Name.** There is hereby established between the subscriber and all those who may become members in the future, a company with limited liability ("société à responsabilité limitée") governed by Luxembourg law, under the name of FinnAust Mining S.à r.l. (hereinafter referred to as the "Company").
 - Art. 2. Duration. The Company is established for an unlimited duration.
- **Art. 3. Registered Office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred within the municipality of Luxembourg-City by resolution of the board of managers of the Company.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its members. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

If political, economical or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, as determined by the management of the Company, the registered office may be temporally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office will remain a Luxembourg Company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 4. Corporate Object. The object of the Company is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, option or in any other way.

The Company may use its funds to invest in real estate, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription,



underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights.

Without prejudice to the generality of the object of the Company, this latter may do all or any of the following:

- acquisition, possession, administration, sale, exchange, transfer, trade and investment in and alienation of shares, bonds, funds, notes, evidences of indebtedness and other securities, borrowing of money and issuance of notes therefore, as well as the lending of money;
- acquisition of income arising from the disposal or licensing of copyrights, patents, designs, secret processes, trademarks or other similar interests;
 - rendering of technical assistance;
 - participation in and management of other companies.

The Company may borrow in any form and proceed to the private issue of bonds, notes, securities, debentures and certificates, provided that they are not freely negotiable and that they are issued in registered form only.

The Company may particularly grant any assistance, loan, advance, or guarantee to the companies in which it has a direct or indirect participating interest, or to companies being part of the same group of companies as the Company.

In a general fashion, the Company may carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Title II. Capital - Units

Art. 5. Corporate Capital. The subscribed corporate capital is set at thirty thousand Euro (EUR 30,000.-) represented by three hundred (300) corporate units with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

Each unit gives right to one fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of units in existence.

The subscribed corporate capital may be changed at any time by decision of the sole member or, as the case may be, by decision of the general meeting of the members deliberating in the same manner provided for amendments to these articles of incorporation.

Following each increase of the capital realized and duly stated in the form provided for by law, the first paragraph of this article will be modified so as to reflect the actual increase; such amendment will be recorded in authentic form by the manager(s) or by any person duly authorized and empowered by it for this purpose.

Art. 6. Transfer of Units. If the Company has at least two members, the corporate units are freely transferable between the members.

In case of plurality of members, the transfer of units inter vivos to non-members is subject to the consent given in a general meeting of members representing at least three quarters (3/4) of the Company's capital.

In case of a sole member, the units of the Company are freely transferable to non-members.

In the case of the death of a member, the unit transfer to non-members is subject to the consent of members representing no less than three quarters (3/4) of the rights held by the surviving members. In this case, however, the approval is not required if the units are transferred either to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse.

For no reason and in no case, the creditors, legal successors or heirs of the members of the Company are allowed to seal assets or documents of the Company.

Art. 7. Redemption of Units. The Company may redeem its own units subject to the relevant legal dispositions.

The acquisition and disposal by the Company of units held by it in its own corporate capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the general meeting of the member(s).

Title III. General Meetings of Members

Art. 8. Power of the General Meeting. Any regularly constituted meeting of members of the Company shall represent the entire body of members of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the activity of the Company.

Except as otherwise required by law, resolutions at a general meeting of members duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The capital and other provisions of these articles of incorporation may, at any time, be changed by the sole member or by a majority of members representing at least three quarters (3/4) of the capital. The members may change the nationality of the Company by a unanimous decision.

If all of the members are present or represented at a meeting of members, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 9. Vote. Each unit entitles to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

The Company will recognise only one holder per unit; in case a unit is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to such unit until one individual/entity has been appointed as the sole owner vis-à-vis the Company.



Art. 10. Single Member. If the Company has only one member, this sole member exercises all the powers of the general meeting.

The resolutions of the sole member which are taken in the scope of the first paragraph are recorded in minutes or drawn-up in writing.

Moreover, agreements entered into between the sole member and the Company represented by him are recorded on minutes or drawn-up in writing.

Nevertheless, this latter provision is not applicable to current operations entered into under normal conditions.

Title IV. Management

Art. 11. Board of managers. The Company shall be managed by one or more managers, and in case of plurality of managers, by managers of two different classes, being class A managers and class B managers. In case of plurality of managers, they constitute a board of managers. The manager(s) need(s) to not be member(s). The manager(s) is/are appointed by the general meeting of members.

The managers are appointed and removed, ad nutum, by the general meeting of members, which determines their powers, compensation and duration of their mandates.

Art. 12. Meetings. The board of managers may choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the members.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or any manager, at the place indicated in the notice of meeting.

Written or verbal notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by letter, telefax, or by email of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by video conference, telephone or by other similar means of communication allowing the identification of such manager and allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held by these means of communication shall be deemed to be held at the registered office of the Company in Luxembourg.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by letter, telefax, or by email another manager as his proxy.

Votes may also be cast in writing, by telegram, telex or telefax, or by e-mail.

The board of managers may only deliberate or act validly if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

In case of plurality of managers of different classes (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers, present or represented, including at least one class A manager and one class B manager.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings.

Art. 13. Minutes of the Meetings. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his/her absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two managers.

Art. 14. Powers. The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition on behalf of the Company in its interests.

All powers not expressly reserved by law to the general meeting of members fall within the competence of the board of managers.

The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, to any manager or managers of the board or to any committee (the members of which need not to be managers) deliberating under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons, who need not to be managers, appoint and dismiss all officers and employees, and fix their emoluments.

Art. 15. Representation. The Company shall be bound by (i) the single signature of the single manager in the event only one manager was appointed or (ii) in case of plurality of managers, the joint signature of one class A manager and



one class B manager of the Company or (iii) the single or joint signature of any person or persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers.

Art. 16. Liability. In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible for the obligations of the Company. As agents of the Company, they are liable for the correct performance of their duties.

Title V. Accounts

- **Art. 17. Financial Year.** The financial year of the Company shall begin on the first day of July of each year and shall terminate on the thirtieth day of June of the following year.
- **Art. 18. Annual Accounts.** The balance sheet and the profit and loss accounts are drawn up by the board of managers as at the end of each financial year and will be at the disposal of the members at the registered office of the Company.

The annual accounts shall then be submitted to the annual general meeting of members.

Art. 19. Profits, Reserves and Dividends. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, charges and provisions, such as approved by the annual general meeting of members represents the net profit of the Company.

Each year, five percent (5%) of the annual net profits of the Company, shall be allocated to the legal reserve account of the Company. This allocation ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the corporate capital of the Company.

The remaining profits shall be allocated by a resolution of the general meeting of members, which may resolve:

- (i) to pay a dividend to the members proportionally to the units they hold or
- (ii) to carry them forward or
- (iii) to transfer them to another distributable reserve account of the Company.

Notwithstanding the above, the members may resolve, prior to the holding of the annual general meeting, to pay interim dividends on the future net profit of the current financial year provided that:

- (i) the annual accounts of the preceding financial year have been duly approved by a resolution of the members;
- (ii) the interim dividends are paid within two (2) months following the drawing-up by the managers of interim accounts showing that sufficient funds are available for such distribution.

If the paid interim dividends exceed the amount finally distributable to the members according to the annual general meeting, the excess is not to be considered as dividend paid on account but as an immediately due receivable of the Company towards the members.

The above provisions are without prejudice to the right of the general meeting of members to distribute at any moment to the members any net profits deriving from the previous financial years and carried forward or any amounts from any distributable reserve accounts.

Title VI. Supervision

Art. 20. Statutory Auditor. The Company may be supervised by one or several statutory auditor(s), who need not be members.

The statutory auditor(s), if any, shall be appointed by the general meeting of members which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office.

The statutory auditor(s) may be removed at any time, with or without cause (ad nutum), by a resolution of the general meeting of members.

Title VII. Winding up - Liquidation - Miscellaneous

Art. 21. Liquidation. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the general meeting of the members resolving such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of the sole member or of one of the members will not bring the Company to an end.

Once the liquidation is closed, the remaining assets of the Company shall be allocated to the members proportionally to the units they hold in the Company.

Art. 22. Miscellaneous. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended.

Transitory dispositions

The first financial year will begin as at the date hereof and will end on June 30, 2011.



Subscription and Paying-up

The appearing party FinnAust Mining Plc., prenamed, duly represented as here above stated, hereby declares that it subscribes to the three hundred (300) corporate units representing the total subscribed corporate capital.

All the three hundred (300) corporate units have been fully paid in by the subscriber, prenamed, so that the amount of thirty thousand Euro (EUR 30,000.-) is at the free disposal of the Company, as certified to the undersigned notary.

Resolutions of the sole member

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, represented as here above stated, representing the entire corporate capital, takes the following resolutions:

- 1) The registered office of the Company is fixed at L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
- 2) The number of managers is fixed at five (5).
- 3) The following persons are appointed as class A manager for a period ending at the time of the approval of the annual accounts for the financial year ending 30 June 2011:
- Mr. François BROUXEL, lawyer, born on 19 September 1966 in Metz, France, professionally residing at L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;
- Mr. Michel BULACH, lawyer, born on 6 April 1974 in Metz, France, professionally residing at L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
- 4) The following persons are appointed as class B managers for a period ending at the time of the approval of the annual accounts for the financial year ending 30 June 2011:
- Mr. Julian HANNA, Managing Director, born on 16 July 1953 in Auckland, New Zealand, professionally residing at Suite 3/11 Ventnor Avenue, West Perth, 6005, Australia;
- Mr. Craig OLIVER, Finance Director, born on 30 January 1964 in Subiaco, Western Australia, professionally residing at Suite 3/11 Ventnor Avenue, West Perth, 6005, Australia;
- Mr. Carl LÖFBERG, Managing Director, born on 18 February 1975 in Turku, Finland, professionally residing at Lapiosaarenkatu 3 i, SF-33250 Tampere, Finland.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 183 of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended, and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its in Company are estimated at one thousand two hundred Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of discrepancies between the English and French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the proxy holder(s), known to the notary by his/her surname, Christian name, civil status and residence, the appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le deux juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société FinnAust Mining Plc, une société constituée selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à 15 Appold Street, EC2A 2HB Londres, Royaume-Uni, dûment immatriculée sous le 7245568,

dûment représentée par Maître Barbara IMBS, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la personne comparante représentant le fondateur et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le fondateur, représenté comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire d'acter les statuts suivants d'une société à responsabilité limitée régie par les lois applicables et les présents statuts:



Titre I er . Forme - Nom - Durée - Siège social - Objet social

- **Art. 1** er . **Forme Nom.** Il est créé entre le souscripteur et tous ceux qui deviendront associés dans le futur, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous le nom de FinnAust Mining S.à r.l. (ci-après dénommée la "Société").
 - Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- **Art. 3. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune de Luxembourg-Ville, par résolution du conseil de gérance de la Société.

Il pourra être transféré en tout autre lieu dans le Grand-duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses associés. Des succursales ou d'autres bureaux pourront être établis à Luxembourg ou à l'étranger par une résolution du conseil de gérance.

Si des événements d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la facilité de communication entre ce siège et les personnes à l'étranger, telles que définis par la gérance de la Société, sont intervenus ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social restera une société luxembourgeoise. Pareilles mesures provisoires de transfert du siège social seront prises et notifiées à toute partie intéressée par la gérance de la Société.

Art. 4. Objet Social. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, commerciale, industrielle, financière ou autre, luxembourgeoise ou étrangère; l'acquisition de valeurs mobilières et de droits par voie de participation, d'apport, d'option ou de toute autre manière.

La Société pourra utiliser ses fonds pour investir dans des biens immobiliers, pour créer, administrer, développer et céder ses actifs tels qu'ils sont composés à une époque déterminée et plus particulièrement mais non limitativement, son portefeuille de titres de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, d'acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option, tous titres, et tous droits de propriété intellectuelle, de les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autre et de recevoir ou d'accorder des licences relatives aux droits de propriété intellectuelle.

Sans préjudice quant à la généralité de l'objet de la Société, cette dernière pourra faire tout ou partie de ce qui suit:

- l'acquisition, la possession, l'administration, la vente, l'échange, le transfert, le commerce, l'investissement dans et l'aliénation d'actions, d'obligations, de fonds, de billets à ordre, de titres de créances et d'autres titres, l'emprunt d'argent et l'émission de titres de créances y relatifs, ainsi que le prêt d'argent;
- l'acquisition de revenus issus de l'aliénation ou de l'autorisation d'exploiter des droits d'auteurs, brevets, dessins, formules ou procédés secrets, marques ou, provenant d'activités similaires;
 - l'assistance technique;
 - la participation à et la gérance d'autres sociétés.

La Société pourra emprunter sous toute forme et procéder à l'émission privée d'obligations, billets à ordre, titres, certificats de toute nature, à condition qu'ils ne soient pas librement négociables et qu'ils soient émis sous forme nominative uniquement.

La Société pourra en particulier accorder toute assistance, prêt, avance ou garantie aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou à toutes sociétés faisant partie du même groupe de sociétés que la Société.

D'une manière générale, la Société pourra effectuer toute opération qu'elle estimera nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet.

Titre II. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital Social. Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente mille euros (EUR 30.000,-) représenté par trois cents (300) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre de parts sociales existantes.

Le capital social souscrit pourra, à tout moment, être modifié par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, par décision de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des statuts.

Après toute augmentation de capital réalisée et dûment établie dans la forme prévue par la loi, le premier paragraphe de cet article sera modifié de manière à refléter l'augmentation en cause, cette modification sera constatée par acte authentique par le(s) gérant(s) ou par toute personne dûment autorisée et mandatée à cet effet.

Art. 6. Cession des Parts Sociales. Si la Société a au moins deux associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés

En cas de pluralité d'associés, le transfert de parts sociales entre vifs à des non-associés est soumis à l'agrément des associés donné en assemblée générale des associés représentant au moins trois-quarts (3/4) du capital de la Société.



Si la Société n'a qu'un seul associé, les parts sociales seront librement cessibles à des non-associés.

En cas de décès d'un associé, le transfert de parts sociales à des non-associés est soumis à l'agrément des associés représentant au moins trois quarts (3/4) des droits détenus par les associés survivants. Dans ce cas toutefois, l'approbation n'est pas requise si les parts sociales sont transmises soit aux héritiers ayant droit à la réserve légale, soit au conjoint survivant.

Pour aucune raison et en aucun cas, les créanciers, successeurs légaux ou héritiers des associés de la Société ne seront autorisés à saisir des actifs ou des documents de la Société.

Art. 7. Rachat des Parts Sociales. La Société pourra, dans le respect des dispositions légales applicables, racheter ses propres parts sociales.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales de son propre capital social ne pourront avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et selon les termes et conditions qui seront décidés par une assemblée générale du ou des associés.

Titre III. Assemblées Générales des Associés

Art. 8. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Toute assemblée des associés de la Société régulièrement constituée représentera l'intégralité des associés de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour décider, réaliser ou ratifier tous les actes en relation avec les activités de la Société.

Sauf disposition légale contraire, les résolutions prises lors d'une assemblée des associés régulièrement convoquée seront adoptées à la majorité simple des associés présents et prenant part au vote.

Le capital social et les autres dispositions des présents statuts pourront, à tout moment, être modifiés par l'associé unique ou par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital. Les associés pourront changer la nationalité de la Société par une décision prise à l'unanimité.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée des associés, et s'ils constatent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans convocation ou publication préalable.

Art. 9. Vote. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires. La Société ne reconnaîtra qu'un titulaire par part; lorsqu'une part sera détenue par plus d'une personne, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette part jusqu'à ce qu'une personne/entité ait été désignée comme le seul propriétaire vis-à-vis de la Société.

Art. 10. Associé unique. Si la Société n'a qu'un seul associé, cet associé unique exerce tous les pouvoirs de l'assemblée générale.

Les décisions de l'associé unique prises dans le cadre du premier paragraphe seront inscrites dans un procès-verbal ou prises par écrit.

De plus, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui seront documentés sur un procèsverbal ou établis par écrit. Néanmoins, cette dernière disposition ne sera pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Titre IV. Gérance

Art. 11. Conseil de gérance. La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants, et, en cas de pluralité de gérants, par des gérants de deux catégories différentes, étant des gérants de catégorie A et des gérants de catégorie B. En cas de pluralité de gérants, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'a/n'ont pas besoin d'être associé(s). Le(s) gérant(s) est/sont désigné(s) par l'assemblée générale des associés.

Les gérants sont nommés et révoqués, ad nutum, par l'assemblée générale des associés qui définira leurs pouvoirs, leur rémunération et la durée de leurs mandats.

Art. 12. Réunions. Le conseil de gérance pourra choisir parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera responsable des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées d'associés.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou d'un gérant, au lieu indiqué dans la convocation à l'assemblée.

Une convocation écrite ou verbale de toute réunion du conseil de gérance devra être adressée à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour la réunion, excepté en circonstances d'urgence auquel cas la nature de ces circonstances devra être mentionnée dans la convocation à l'assemblée. Il pourra être renoncé à cette convocation par l'accord écrit ou par télex, télécopie ou par e-mail de tout gérant. Une convocation séparée ne sera pas requise pour des réunions individuelles tenues aux heures et lieux prescrits dans un programme préalablement adopté par une résolution du conseil de gérance.

Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par vidéo conférence, téléphone ou autre moyen de communication similaire permettant l'identification de ce gérant et permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre et de se parler. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à la participation en personne à une telle réunion. Une réunion tenue par le biais de ces moyens de communication sera réputée avoir été tenue au siège social de la Société à Luxembourg.



Tout gérant pourra prendre part à une réunion du conseil de gérance en nommant en tant que mandataire un autre gérant par écrit ou par télégramme, télex, télécopie ou par e-mail.

Les votes pourront également être effectués par écrit, par télégramme, télex ou télécopie ou par e-mail.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

En cas de pluralité de gérants de différentes catégories, (à savoir des gérants de catégorie A et des gérants de catégorie B), toute résolution du conseil de gérance ne pourra être valablement prise que si elle est approuvée par la majorité des gérants, présents ou représentés, y inclus au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les résolutions prises par écrit, approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que des résolutions votées lors des réunions des gérants.

Art. 13. Procès-verbal des réunions. Les procès-verbaux de toute réunion du conseil de gérance devront être signés par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui présidera une telle réunion.

Des copies ou extraits de tels procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou à toute autre occasion devront être signés par le président, le secrétaire ou par deux gérants.

Art. 14. Pouvoirs. Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser tous les actes d'administration et de disposition pour le compte et dans l'intérêt de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi à l'assemblée générale des associés seront de la compétence du conseil de gérance.

Le conseil de gérance pourra déléguer ses pouvoirs de diriger la gestion journalière et les affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société pour une telle gestion et de telles affaires, à un ou plusieurs membres du conseil de gérance ou à tout comité (dont les membres n'auront pas à être gérants), délibérant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil de gérance déterminera. Il pourra également confier tous les pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne, qui ne devra pas nécessairement être gérant, nommer et révoquer tous cadres et employés, et fixer leur rémunération.

- Art. 15. Représentation. La Société sera engagée par (i) la signature unique du gérant unique dans l'éventualité où un seul gérant a été nommé ou (ii) en cas de pluralité de gérants, la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B (ou (iii) la signature unique ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.
- **Art. 16. Responsabilité.** Dans l'exécution de leur mandat, les gérants ne seront pas personnellement responsables des engagements de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils seront responsables de l'exercice correct de leurs obligations.

Titre V. Comptes

- **Art. 17. Exercice Social.** L'année sociale commencera le premier juillet de chaque année et se terminera le trente juin de l'année suivante.
- **Art. 18. Comptes Annuels.** Le bilan et le compte de pertes et profits seront préparés par le conseil de gérance à la fin de chaque exercice social et seront à la disposition des associés au siège social de la Société.

Les comptes annuels seront ensuite soumis à l'assemblée générale annuelle des associés.

Art. 19. Bénéfices, Réserves et Dividendes. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, frais, charges et provisions, tels qu'approuvés par l'assemblée générale annuelle des associés, constituera le bénéfice net de la Société.

Chaque année, un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sera affecté au compte de la réserve légale de la Société. Cette déduction cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde du bénéfice net sera affecté par une résolution de l'assemblée générale des associés, qui pourra décider:

- (i) de payer un dividende aux associés proportionnellement à leurs parts sociales ou
- (ii) de l'affecter au compte report à nouveau ou
- (iii) de le transférer à un autre compte de réserve disponible de la Société.

Nonobstant ce qui précède, les associés pourront décider, avant la tenue de l'assemblée générale annuelle, de payer des dividendes intérimaires sur les excédents futurs de l'année sociale en cours, à condition que:

- (i) les comptes annuels de l'exercice social précédant aient été dûment approuvés par une résolution des associés;
- (ii) les dividendes intérimaires soient payés dans les deux (2) mois suivant l'établissement par les gérants des comptes intérimaires montrant la disponibilité de fonds suffisants pour une telle distribution.



Si les dividendes intérimaires payés excèdent le montant finalement distribuable aux associés selon l'assemblée générale annuelle, l'excès ne devra pas être comptabilisé comme un acompte sur dividende mais comme une créance immédiatement exigible de la Société envers les associés.

Les dispositions ci-dessus sont établies sans préjudice du droit de l'assemblée générale des associés de distribuer à tout moment aux associés tout bénéfice provenant des précédents exercices sociaux et reporté ou de toute somme provenant des comptes de réserve distribuable.

Titre VI. Surveillance

Art. 20. Commissaire aux comptes. La société pourra être surveillée par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes qui n'ont pas à être associés.

Le ou les commissaire(s) aux comptes, s'il en est, seront désignés par l'assemblée générale des associés qui fixera leur nombre et leur rémunération, ainsi que le terme de leur mission.

Le ou les commissaire(s) aux comptes pourront être révoqués à tout moment avec ou sans motif (ad nutum), par résolution de l'assemblée générale des associés.

Titre VII. Dissolution - Liquidation - Divers

Art. 21. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs (qui pourront être des personnes physiques ou morales), nommés par l'assemblée générale des associés décidant la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Le décès, la suspension des droits civils, la banqueroute ou la faillite de l'associé unique ou de l'un des associés ne mettra pas fin à l'existence de la Société.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés proportionnellement aux parts qu'ils détiennent dans la Société.

Art. 22. Divers. Tous les points non régis par ces statuts seront déterminés en conformité avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Disposition transitoire

Le premier exercice commencera à la date sus-indiquée et se terminera le 30 juin 2011.

Souscription et Libération

La partie comparante FinnAust Mining Plc, prénommée, dûment représentée comme indiqué ci-dessus, déclare par la présente souscrire aux trois cents (300) parts sociales représentant l'intégralité du capital social.

Toutes les trois cents (300) parts sociales ont été intégralement libérées par le souscripteur prénommé de sorte que la somme de trente mille euros (EUR 30.000,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, prend les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social de la Société est fixé à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
- 2) Le nombre de gérants est fixé à cinq (5).
- 3) Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de catégorie A pour une période se terminant au moment de l'approbation des comptes annuels pour l'exercice social se clôturant au 30 juin 2011:
- Maître François BROUXEL, avocat, né le 16 septembre 1966 à Metz, France, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;
- Maître Michel BULACH, avocat, né le 6 avril 1974 à Metz, France, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
- 4) Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de catégorie B pour une période se terminant au moment de l'approbation des comptes annuels pour l'exercice social se clôturant au au 30 juin 2011:
- Monsieur Julian HANNA, directeur général, né le 16 juillet 1953 à Auckland, Nouvelle Zélande, demeurant professionnellement à Suite 3/11 Ventnor Avenue, West Perth, 6005, Australie;
- Monsieur Craig OLIVER, directeur financier, né le 30 janvier 1964 à Subiaco, Australie Occidentale, demeurant professionnellement à Suite 3/11 Ventnor Avenue, West Perth, 6005, Australie;
- Monsieur Carl LÖFBERG, directeur général, né le 18 février 1975 à Turku, Finlande, demeurant professionnellement à Lapiosaarenkatu 3 i, SF-33250 Tampere, Finlande.

Déclaration

Le notaire instrumentant déclare par la présente avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et déclare expressément qu'elles ont été remplies.



Dépenses

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges de toute forme incombant à la Société suite à cet acte sont estimés à mille deux cents euros.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente que, sur requête de la partie comparante susnommée, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture et traduction du document faite en langue connue de la mandataire, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: Barbara IMBS, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 juin 2010. Relation: GRE/2010/1995. Reçu soixante-quinze euros (75,-€).

Le Receveur ff. (signé): HIRTT.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 juin 2010.

Référence de publication: 2010078081/485.

(100090048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2010.

Vintage CW S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 549.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 147.751.

EXTRAIT

Il résulte de deux contrats de cession de parts sociales en date du 17 mars 2010:

- 1) Que BI-Invest Ventures Ltd a transféré 13 654 parts sociales, ayant une valeur nominale de 0.10 euro chacune, à Palace Court Investment Holdings Limited, a company organised and existing under the laws of Jersey, having its registered office at No. 1 Seaton Place St Helier Jersey JE4 8YJ, registered under number 105056;
- 2) Que BI-Invest Ventures Ltd a transféré 9 103 parts sociales, ayant une valeur nominale de 0.10 euro chacune, à Eaton Square Investment Holdings Limited, a company organised and existing under the laws of Jersey, having its registered office at No. 1 Seaton Place St Helier Jersey JE4 8YJ, registered under number 105 258.

Désormais, les associés de la Société sont les suivants:

- Investindustrial IV, L.P. détient 5 005 287 parts sociales;
- BI-Invest Compartment Fund SICAV-SIF détient 411 750 parts sociales;
- Upper Brook Street investments II LLP détient 27 450 parts sociales;
- BI-Invest Ventures Limited détient 22 756 parts sociales;
- Palace Court Investment Holdings Limited détient 13 654 sociales; et
- Eaton Square Investment Holdings Limited détient 9 103 sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2010074881/26.

(100085790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

VDT Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 55, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 130.799.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour VDT LUXEMBOURG S.à r.l. FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2010074882/12.

(100085759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Rosscarbey S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 105.406.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Rosscarbey S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2010073639/12.

(100085879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Inbro Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6550 Berdorf, 4, Um Millewée.

R.C.S. Luxembourg B 99.758.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010073527/9.

(100085632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Kavaro Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 90.263.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010073544/9.

(100085922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Rawholding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 83.829.

L'an deux mille dix.

Le dix-neuf mai.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding RAWHOLDING S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 83.829,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 18 septembre 2001, publié au Mémorial C numéro 224 du 08 février 2002,

dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 21 novembre 2008, publié au Mémorial C numéro 3037 du 30 décembre 2008.

La séance est ouverte à 11.15 heures sous la présidence de Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant à Differdange.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Maria SANTIAGO-DE SOUSA, employée privée, demeurant à Soleuvre

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Claudia ROUCKERT, employée privée, demeurant à Rodange.



Madame la présidente expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les quatre cents (400) actions d'une valeur nominale de CINQ MILLE DOLLARS (USD 5.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de DEUX MILLIONS DE DOLLARS (USD 2.000.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence dûment signée, restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

- 2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:
- 1. Modification de l'article 3 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, tous services de conseil ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La Société a en outre pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres, marques et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger. Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social.»

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la seule résolution:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société de sorte que le 1 ^{er} , 2, 3 et 4 ^{ème} alinéa de l'article trois (3) des statuts seront modifiés comme suit:

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, tous services de conseil ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La Société a en outre pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres, marques et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger. Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente, lève la séance.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.



Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, elles ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Maria Santiago, Rouckert, Kesseler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 mai 2010. Relation: EAC/2010/6090. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010075188/85.

(100086664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2010.

Lub-Sol S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 43, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 117.616.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 17 juin 2010.

Référence de publication: 2010073560/10.

(100085804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Media Lario International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 97.870.

Les comptes annuels consolidés au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010073567/10.

(100085764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Media Lario International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 97.870.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010073568/9.

(100085765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Carrington Fund S.A., SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 131.643.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 28 April 2010 et a adopté les résolutions suivantes:

- 1. L'Assemblée a reconduit les mandats de:
- Mr Jorg Kopp, 1 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- Mr Jerry Hilger, 1 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- Mr Alfred Roelli, 60 Route des Acacias, 1211 Genève 73, Suisse

pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'année 2011.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises Deloitte S.A. pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'année 2011.

Pour CARRINGTON Fund S.A., SICAV-SIF.

Référence de publication: 2010083561/19.

(100093826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck